



INFOS KRAUT



N° 95 – décembre 2024

Journal d'informations de la commune de Krautergersheim

ETAT CIVIL

NAISSANCES



Cinq enfants sont nés :
Iloé, Lumina, Léonie, Louisa, Tim, Baptiste et Romy



MARIAGE

Le 20 septembre 2024 à Krautergersheim
David HOFFMANN et Mariane LITT

Le 23 novembre 2024 à Krautergersheim
Noureddine ZENAGUI et Dominique BLETRIX



DECES

Solange SANCHEZ, née LUTZ, est décédée
à Strasbourg le 8 novembre 2024

Olivier PAULUS est décédé
à Oberhausbergen le 21 novembre 2024



ANNIVERSAIRES

90 ANS

Mme Janine NITKA
est née le 7 décembre 1934

M. Jean-Paul ANGSTHELM
est né le 14 décembre 1934





Les anniversaires à souhaiter au cours du prochain trimestre (80 ans et plus)

WEBER Françoise née EHRHARD	le 9 mars 1929
HOELT Marie-Antoinette née ANGSTHELM	le 24 janvier 1933
STOEFFLER Marie Agathe née HECKMANN	le 26 février 1933
SCHAHL Alphonse	le 25 février 1934
VETTER Charles	le 23 mars 1935
EHRBAR Jean-Claude	le 17 mars 1936
STEINMETZ André	le 31 mars 1936
DAUBENBERGER Marlyse née HAEGEL	le 22 janvier 1937
STEINMETZ Colette née BOEHMANN	le 24 mars 1937
ADES Denise née WEBER	le 23 février 1938
EHRHARD Marie-Thérèse née ANGSTHELM	le 23 janvier 1939
DELL Cécile née STOEFFLER	le 27 mars 1939
MARTZ Mathilde née STOEFFLER	le 7 mars 1940
THAL Marie Annette née WEBER	le 26 mars 1940
KUNTZMANN Marie Elisabeth née ANGSTHELM	le 26 janvier 1941
WEBER Marie Joséphine née LEDERMANN	le 17 février 1941
SCHWING Eugène	le 27 mars 1941
VONARB Agnès née STOEFFLER	le 13 janvier 1942
PFLEGER Albert	le 15 février 1942
PELLET Damien	le 14 mars 1942
SCHAHL Albertine née LEDERMANN	le 5 janvier 1943
HEYM Jean Paul	le 6 janvier 1943
KROMER Monique née SCHMIDT	le 18 février 1943
GOEPP Monique née LUCK	le 9 mars 1943
SCHAHL Gérard	le 17 mars 1943
SKENDEROVIC Djula	le 4 janvier 1944
AMBLETON Dominique	le 1 ^{er} février 1945
SCHWEIGHOEFFER Marie née ANGSTHELM	le 8 mars 1945
RETZ Joséphine née LEDERMANN	le 15 mars 1945
KIEB Marie Louise née JOST	le 28 mars 1945

CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu de la réunion du 1er octobre 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni le 1er octobre 2024 sous la présidence du Maire, René HOELT. Le PV du 3 septembre 2024 a été adopté à l'unanimité. Les conseillers ont pris les décisions suivantes :

Secrétaire de séance : Régis MEYER

Délégations permanentes du Maire – compte-rendu d'information au 01.10.2024

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du compte rendu d'information dressé par le Maire sur les décisions prises en vertu des pouvoirs de délégation qu'il détient selon l'article L.2122-22 du CGCT.

- devis ÉS – Maîtrise d'œuvre pour l'éclairage public pour un montant H.T. de 6 350,40 €
- devis GEPAC PATZER FRANCE – Fournitures horticoles pour un montant H.T. de 315,42 €
- devis ECLATEC – Drivers pour lampadaires pour un montant H.T. de 900,00 €
- devis ECLATEC – Drivers pour lampadaires pour un montant H.T. de 365,00 €
- devis CLÉVIA – Intervention à l'Espace Loisirs pour un montant H.T. de 709,75 €
- devis SE VOGEL Gérard SAS – Granulés de bois pour l'école pour un montant H.T. de 2 590,91 €
- devis TG Services – Mise à disposition d'une balayeuse pour un montant H.T. de 1 248,00 €
- remboursement GROUPAMA – sinistre route d'Obernai d'un montant de 108,64 €.

Engagement d'agents contractuels pour remplacement

Afin d'assurer le fonctionnement des services durant les périodes d'absence temporaires d'agents territoriaux, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité l'engagement d'agents contractuels.

Création d'un poste permanent - adjoint technique principal de 2^e classe

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de créer un emploi permanent d'adjoint technique principal de 2^e classe de catégorie C, à temps complet, afin d'assurer l'entretien des espaces verts, des bâtiments communaux et de la voirie.

Demande de prime au titre des Certificats d'Économie d'Énergie pour la rénovation d'une partie de l'éclairage public

Dans le cadre de la rénovation d'une partie de l'éclairage public, la commune pourrait bénéficier d'une prime au titre des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE), versée par l'Électricité de Strasbourg (ÉS). Le Conseil Municipal, à l'unanimité, demande au Maire de constituer le dossier de demande de prime au titre des CEE et l'autorise à signer une convention avec l'ÉS pour bénéficier de cette prime.

Demande de subventions

Vu la demande de subvention présentée par l'association Les Restaurants du Cœur, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accorder une subvention de 100 €.

Conclusion d'une convention de co-maîtrise d'ouvrage entre la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile et la Commune de Krautergersheim

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la convention de co-maîtrise d'ouvrage entre la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile et la Commune de Krautergersheim pour la réalisation des travaux d'eau potable et de voirie rue des Jardins à Krautergersheim et autorise le Maire à signer la convention et tous les documents nécessaires à sa bonne exécution.

Urbanisme – dossiers vus en commission urbanisme et transmis à l’ATIP

Déclarations préalables

15A rue des Champs Verts – Construction d’un garage

32 Grand Rue – Installation de capteurs solaires thermiques et de panneaux photovoltaïques

13 rue des Cigognes – Construction d’une piscine

Permis de construire

4 rue de l’Amitié – Extension du hall de stockage

1 rue des Primevères – Construction de 2 maisons



Compte-rendu de la réunion du 5 novembre 2024

Le Conseil Municipal s’est réuni le 5 novembre 2024 sous la présidence du Maire, René HOELT. Le PV du 1er octobre 2024 a été adopté à l’unanimité. Les conseillers ont pris les décisions suivantes :

Secrétaire de séance : Didier MEYER

Délégations permanentes du Maire – compte-rendu d’information au 05.11.2024

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, prend acte du compte rendu d’information dressé par le Maire sur les décisions prises en vertu des pouvoirs de délégation qu’il détient :

- devis CIP – Bulletin annuel pour un montant H.T. de 4 017,00 €
- devis ELLIPSE – Procès-verbal d’arpentage pour la rue du Fossé pour un montant H.T. de 916,00 €
- devis ELLIPSE – Plan topographique pour la rue des Jardins pour un montant H.T. de 1490,00 €
- devis COCYCLIQUE INGÉNIERIE – Mission de maîtrise d’œuvre relative à l’aménagement de la rue des Jardins pour un montant H.T. de 12 700,00 €
- devis EPISTEME Conseil – Réactualisation financière et juridique du RIFSEEP pour un montant H.T. de 2 125,00 €
- remboursement GROUPAMA – sinistre rue de Paris d’un montant de 4 887,84 €.

Décision modificative n° 2 au budget primitif 2024 – virements de crédits

Vu les travaux d'investissement réalisés dans le cadre du programme FACE, dont la prévision budgétaire a été sous-estimée, et les travaux d'investissement envisagés dans la rue des Jardins, non prévus au BP, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote des virements de crédit au budget 2024.

Révision des loyers pour l'année 2025

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'augmenter les loyers des logements communaux et terrains à compter du 01/01/2025 selon l'indice de référence des loyers, du coût de la construction ou des loyers commerciaux.

Travaux de rénovation d'une partie de l'éclairage public – attribution des travaux

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'effectuer les travaux de rénovation d'une partie de l'éclairage public et attribue les travaux à l'entreprise BILD SCHEER - CITEOS d'HOENHEIM pour un montant de 75 933,00 € HT.

Demande de subventions – école élémentaire de Krautergersheim

M. le Directeur de l'école élémentaire de Krautergersheim a déposé une demande de subvention pour organiser un séjour de classe transplantée pour les élèves des classes de de GS/CP, CE1, CE1/CE2, CM1 et CM2. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accorde une subvention exceptionnelle de 7 € par élève pour ce projet, soit 3 955 € au total.

Urbanisme – dossiers vus en commission urbanisme et transmis à l'ATIP

Déclarations préalables

8 rue des Vergers – Installation de panneaux photovoltaïques

6 Grand Rue – Reconstruction d'un muret

6 rue des Primevères – Installation de panneaux solaires

21 rue des Champs Verts – Remplacement de la porte de garage

15 rue des Primevères – Renouvellement de la clôture

Permis de construire modificatif

7B Petite Rue – Modification de teinte de façade, dimension des baies, suppression d'une terrasse

Permis de démolir

6 Grand Rue – Démolition partielle d'un muret



Compte-rendu de la réunion du 3 décembre 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni le 3 décembre 2024 sous la présidence du Maire, René HOELT. Le PV du 5 novembre 2024 a été adopté à l'unanimité.

Les conseillers ont pris les décisions suivantes :

Secrétaire de séance : Damien PFLEGER

Délégations permanentes du Maire – compte-rendu d'information au 03.12.2024

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du compte rendu d'information dressé par le Maire sur les décisions prises en vertu des pouvoirs de délégation qu'il détient :

- devis DISTEL – Location de la nacelle pour un montant H.T. de 708,00 €
- devis AGORA MOBILIER URBAIN – Achat d'un potelet en acier pour un montant H.T. de 391,00 €
- devis MLC – Fourniture et remplacement d'un vase d'expansion pour un montant H.T. de 431,12 €
- devis UME – Remplacement d'un candélabre à la suite d'un sinistre pour un montant H.T. de 7 304,32 €
- devis TOP FÊTES – Fournitures pour la commémoration du 26 novembre pour un montant H.T. de 44,03 €
- devis LAULY – Remplacement de 2 soupapes à la Maison de la Santé pour un montant H.T. de 238,00 €
- devis KLEIN PROTECTION INCENDIE – Remplacement d'extincteurs pour un montant H.T. de 196,30 €
- devis OPERIS – Licence pour un progiciel (instruction des dossiers d'urbanisme) pour un montant H.T. de 1 105,00 €

- remboursement GROUPAMA pour un sinistre sur un bac à fleurs – étang de pêche d'un montant de 359,52 €

Recensement de la population 2025 – désignation et rémunération des agents recenseurs

Le Maire rappelle aux conseillers que la commune devra procéder au recensement de la population du 16 janvier 2025 au 15 février 2025. La désignation des agents recenseurs et leur rémunération sont de la seule responsabilité de la commune. L'INSEE attribue à chaque commune une dotation financière. La commune de Krautergersheim ayant été divisée en 4 districts, il convient de désigner 4 personnes en charge du recensement. Deux agents communaux exerceront les fonctions d'agents recenseurs et bénéficieront d'indemnités pour travaux supplémentaires. Deux emplois de vacataires seront créés pour la période du 16 janvier 2025 au 15 février 2025. Ils seront rémunérés au prorata des imprimés collectés.

Attribution prix - Maisons fleuries 2024

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve le choix de la commission environnement et décide de récompenser les lauréats des maisons fleuries pour l'année 2024, comme suit :

Maisons avec jardin	Montant	Maisons avec façades sur rue	Montant
1 ^{er} prix	70 €	1 ^{er} prix	70 €
2 ^{ème} prix	60 €	2 ^{ème} prix	60 €
3 ^{ème} prix	55 €	3 ^{ème} prix	55 €
4 ^{ème} prix	50 €	4 ^{ème} prix	50 €
5 ^{ème} prix	40 €	5 ^{ème} prix	40 €
10 Prix d'encouragement à 30 €	300 €	10 Prix d'encouragement à 30 €	300 €
TOTAL	575 €	TOTAL	575 €

Décision modificative n° 3 au BP 2024 – virements de crédits

Vu la nécessité de remplacer un véhicule de la flotte communale et la nécessité de remplacer 4 ordinateurs de l'école élémentaire, achats qui n'avaient pas fait l'objet d'une prévision budgétaire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote des virements de crédits au B.P. 2024.

Acquisition d'un tracteur en occasion et reprise de l'ancien tracteur

Monsieur le Maire explique que le tracteur utilisé par le service technique nécessite régulièrement réparations dont les montants sont de plus en plus onéreux. Il est nécessaire d'envisager le remplacement de celui-ci par un tracteur d'occasion compatible avec le matériel actuel. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'acquisition d'un tracteur auprès de la Maison Crovisier pour un montant de 39 799 € H.T. et accepte l'offre de reprise du tracteur actuel pour un montant de 7 800€ H.T.

Programme FACE 2024 – projet de renforcement du réseau électrique Basse Tension - Passage Kornmann et rue du Fossé

Après avoir pris connaissance du dossier établi par les Usines Municipales d'Erstein (UME) relatif au projet de renforcement du réseau électrique Basse Tension au niveau du Passage Kornmann et de la rue du Fossé, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de procéder aux travaux de renforcement d'un montant de 26 400,00€ TTC. Ce projet sera financé par la subvention du F.A.C.E et par la Commune de Krautergersheim. La maîtrise d'œuvre sera confiée aux Usines Municipales d'Erstein.

Approbation de la convention relative à l'instruction des autorisations du droit des sols de la commune de Krautergersheim par le service instructeur de la ville d'Obernai

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, charge la Ville d'Obernai d'assurer, à compter du 1er janvier 2025, pour la Commune de Krautergersheim l'instruction de l'ensemble des dossiers d'urbanisme (PC, PA, PD, DP, CU) et de l'ensemble des autorisations prévues au titre de la réglementation du patrimoine et au titre de la réglementation des Établissements Recevant du Public (ERP) lorsque le permis de construire tient lieu d'autorisation. Le Conseil Municipal approuve la convention définissant les missions confiées au service de la Ville d'Obernai, les modalités de concertation avec le Maire, la mise en place d'une police de l'urbanisme, les modalités financières et juridiques d'exécution.

Urbanisme – dossiers vus en commission urbanisme et transmis à l’ATIP

Déclarations préalables

32 Grand Rue – Pose de panneaux photovoltaïques

42A rue du Moulin – Installation d’un générateur photovoltaïque

38 rue du Moulin – Installation d’un générateur photovoltaïque

36 rue du Moulin – Remplacement de la toiture

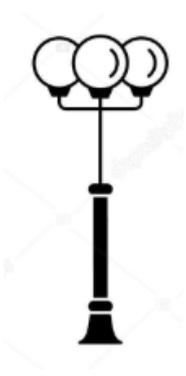
Permis de démolir

25 rue de Paris – Démolition totale d’une maison



COMMUNICATIONS COMMUNALES

Éclairage public



La mairie est régulièrement informée de défauts de fonctionnement de certains lampadaires du village. Les lampadaires d’ancienne génération, type « boule » ne sont plus réparables en raison d’une non-disponibilité des pièces de rechange. La rénovation de l’éclairage public, prévue au printemps 2025, permettra de remplacer ces derniers et de résoudre de manière pérenne ces dysfonctionnements.

Un chien, une laisse

Nous rappelons à tous les propriétaires de chiens que ceux-ci doivent impérativement être tenus en laisse lors de leurs promenades. Comme l’indique le règlement sanitaire départemental : « *Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine qu’autant qu’ils sont tenus en laisse.* ». Cela s’applique quel que soit la taille, le poids ou le degré d’obéissance de votre animal.





Police municipale



Vous pouvez solliciter la police municipale d'Obernai, également active sur le territoire de Krautergersheim, pour toute question relative à la préservation du cadre de vie et à la tranquillité de la population (besoin d'assistance et de secours, mise en fourrière de véhicules en stationnement gênant, accident, incivilités, ...). Le service est joignable au : 03 88 49 95 99.

Nouveaux habitants



Les nouveaux habitants sont cordialement invités à participer à la cérémonie des vœux du Maire qui aura lieu le samedi 11 janvier 2025 à 16h00 au sein de l'Espace Loisirs Joseph Lotz.

RGPD et communications communales

Depuis plusieurs années le terme RGPD est entré dans le vocabulaire courant. Il s'agit du Règlement Général sur la Protection des Données à caractère personnel dont la réglementation impacte notamment les publications communales. Aussi, par mesure de respect de ces normes, certaines informations apparaîtront désormais différemment dans l'Infos Kraut et dans le Bulletin municipal :

- pour les nouveaux nés, seul le prénom sera renseigné ;
- dès 2025, nous indiquerons uniquement les mariages dont les conjoints ont accepté la communication dans la presse
- l'identité des pétitionnaires n'apparaîtra plus pour les demandes d'urbanismes.



Vous pouvez en tout temps faire valoir auprès de la mairie votre droit d'opposition à l'apparition de vos données à caractère personnel.

Sirènes d'alerte



L'alerte de la population en cas de danger imminent est une obligation pour toutes les communes de France. La sirène, silencieuse depuis plusieurs années, sera remise en activité en 2025. L'alarme sera activée le **premier mercredi de chaque mois** (sauf jours fériés) à midi.

URBANISME

INSTRUCTION DES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS PAR LE SERVICE INSTRUCTEUR DE LA VILLE D'OVERNAI

À compter du 1^{er} janvier 2025, l'instruction des dossiers d'urbanisme sera confiée au service Urbanisme de la ville d'Obernai.

L'intervention de ce service permettra de faciliter la mise en œuvre des objectifs du PLUi-H au sein de la Communauté de communes tout en assurant un service de proximité et un dialogue direct entre les demandeurs, les élus et le service instructeur avant, pendant et après l'instruction des dossiers.

Le service instructeur de la ville d'Obernai accompagnera par ailleurs la commune dans l'exercice de ses pouvoirs de Police de l'Urbanisme, par une action plus soutenue de contrôle des chantiers et de sanction à l'encontre des situations irrégulières.

Le dépôt des dossiers dématérialisés se fera, dès 2025, exclusivement via le **Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU)** de la ville d'Obernai. Vous retrouverez notamment sur cette plateforme le PLU de Krautergersheim auquel vos projets d'urbanisme sont soumis. Le dépôt des dossiers « papier » en mairie reste également possible. Les dossiers transmis jusqu'au 31 décembre 2024 inclus resteront instruits par l'ATIP.

Recensement de la population 2025

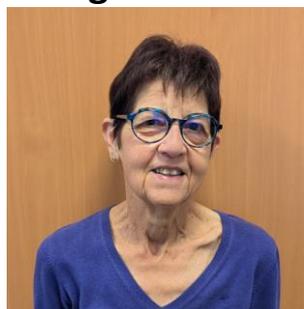
Cette année, Krautergersheim réalise le recensement de sa population. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier 2025.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Vos agents recenseurs



Marthe HOELT



Cécile KOEVY



Hervé ROHMER



Marie-Reine ROHMER

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

- ✓ Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !**
- ✓ Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, etc.
- ✓ **Identifier les besoins** en équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), commerces et logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la mairie au 03 88 95 75 18. Pour en savoir plus sur le recensement de la population, consultez le site le-recensement-et-moi.fr.



Nouveaux horaires des déchèteries

Les horaires de vos déchèteries évoluent au 1er janvier 2025 pour mieux correspondre aux périodes de forte affluence.

Horaires à compter du 1 ^{er} janvier 2025	Krautergersheim RD 215	Obernai 8 rue des Ateliers
Lundi	Fermée	Fermée
Mardi	9h – 16h45	9h – 16h45
Mercredi	9h – 11h45	13h – 16h45
Jeudi	9h – 11h45	13h – 16h45
Vendredi	13h – 16h45	9h – 12h45
Samedi (interdit aux professionnels)	9h – 16h45	9h – 16h45



Nouveaux horaires d'accueil pour la Communauté de communes

La Communauté de Communes a modifié ses horaires d'ouverture au public. Désormais et depuis le 1er décembre 2024, la Communauté de Communes vous accueille du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h.

Fêtes de fin d'année : fermeture de la Mairie

*Le secrétariat de la mairie
sera fermé du
mardi 24 décembre 2024 au
mercredi 1^{er} janvier 2025 inclus.*





BIBLIOTHÈQUE

Nous avons, tout récemment, renouvelé une partie importante de notre fonds par un échange de livres à la Bibliothèque d'Alsace de Truchtersheim. Ce seront de belles lectures en perspective.

En janvier nous achèterons de nouveaux livres à la librairie puisque janvier et septembre sont les mois les plus importants pour les parutions littéraires. Vous aurez ainsi l'occasion de préparer vos moments de lecture de cet hiver avec de nouvelles propositions.

Le samedi 21 décembre nous vous accueillerons avec quelques bredles pour rester dans la tradition de Noël. Venez nombreux et nombreuses.

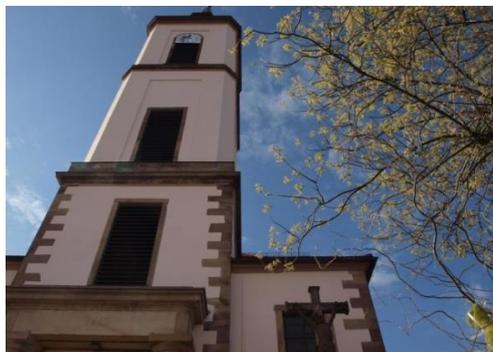
La bibliothèque fermera pendant quelques jours entre le 23 décembre et le 3 janvier. Nous rouvrirons le samedi 4 janvier.

Nous vous souhaitons de belles et paisibles fêtes de fin d'année.





ECHOS DE LA PAROISSE



Programme des Messes

Ci-dessous les dates des prochaines célébrations de la Communauté de Paroisses « aux Portes du Bruch ». Le programme est visible sur le site de la Communauté de Paroisses, www.cpstm.fr, ou consultable via le tableau d'affichage situé côté porte latérale de l'église. Des feuillets sont également disponibles à l'intérieur de l'église.

Décembre

Samedi 7 Décembre 18h à Valff – Messe de la Ste Barbe

Dimanche 8 Décembre 11h à Krautergersheim

Dimanche 15 Décembre 9h30 à Innenheim – 11h à Valff

Lundi 16 Décembre 10h à Krautergersheim – 20h à Innenheim –
Célébration pénitentielle

Dimanche 22 Décembre 9h30 à Krautergersheim

Mardi 24 Décembre 18h à Meistratzheim – Veillée de Noël avec
crèche vivante

Mardi 24 Décembre à Innenheim - Messe de minuit

Mercredi 25 Décembre 10h à Zellwiller – la communauté de
paroisses fête la Nativité

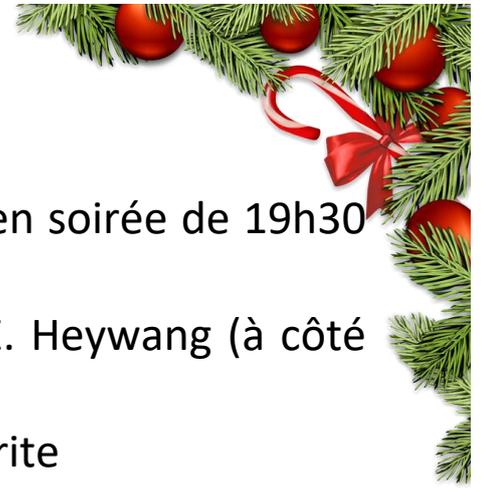
Jeudi 26 décembre à 10h à Valff – Fête de la Saint Etienne

Dimanche 29 décembre 9h30 à Innenheim - 11h à Zellwiller

Dimanche 5 janvier 10h30 à Krautergersheim – Messe de la
communauté suivie d'une collation

Dimanche 26 Janvier 11h à Krautergersheim





Conférence pour la période de l'Avent

Le père Romuald Bakun propose 2 conférences en soirée de 19h30 à 21h

- Lundi 2 décembre à Bourgheim dans la salle E. Heywang (à côté de l'église)
- Mardi 17 décembre à Valff à l'église St Marguerite

Collecte de produits de première nécessité

La communauté de paroisses participe à la grande collecte de produits de première nécessité au profit de la droguerie solidaire de Caritas Alsace d'Obernai. Voir la liste des produits sur l'affiche. Vous pourrez déposer vos produits au pied du sapin à l'église.

Dons pour le chauffage et l'entretien de l'église

Nous avons distribué fin novembre des enveloppes pour l'entretien et le chauffage de l'église. Vos dons sont essentiels afin de pouvoir faire face aux charges courantes et envisager des projets de restauration. Grâce à votre soutien nous arrivons à garder notre église et la chapelle belles et accueillantes. Un reçu fiscal vous sera remis pour tout don supérieur à 15€

Intentions de messe

Si vous souhaitez faire dire une messe à l'intention d'un défunt, vous pouvez contacter Thierry Stoeffler au 03 88 48 17 96.



Vœux

Les membres du Conseil de Fabrique vous souhaitent une belle fête de Noël, fraternelle et chaleureuse, et une belle et heureuse année 2025.



Communauté de Paroisses aux Portes du Bruch

Innenheim – Krautergersheim – Meistratzheim – Valff – Bourgheim – Zellwiller

Du 1er au 15 décembre 2024

Grande collecte de produits de première nécessité

Vous souhaitez soutenir cette action ...

déposez vos dons dans les contenants prévus à cet effet dans chaque église



Savon



Brosse à dents / Dentifrice



Mouchoirs



Gel douche / Shampoing



Protections hygiéniques



Rasoirs / Mousse



Couches



Papier WC



Lessive



Produit vaisselle / Eponge



Nettoyant sol

Vos dons seront remis à la droguerie solidaire Caritas Alsace – Antenne d'Obernai



**DON
en
CONFIANCE**

merci pour votre générosité !



ECHOS DES ASSOCIATIONS

KRAUT DANSE



Depuis septembre, nous avons repris notre activité principale qu'est la danse de salon. La danse de salon est bien plus qu'une simple activité physique. En effet, elle possède de nombreux bienfaits pour le corps et l'esprit. Elle améliore la coordination, l'équilibre et la posture, renforce le système cardiovasculaire et contribue au bien-être mental.

Les prochains stages prévus au courant des premiers mois de la prochaine année seront :

- Tango : 18 janvier et 1^e février 2025
- Chacha : 8 et 22 mars 2025
- Rumba : 5 et 26 avril 2025



Il n'est pas nécessaire de savoir danser pour les stages débutants. Notre enseignant André vous apprendra avec patience vos premiers pas dans cette activité.

Merci de contacter Léon au 07 81 54 26 75 ou encore venir nous rendre visite le mardi soir à partir de 19h30 à la salle Espace Loisirs.

Nous vous souhaitons de passer de belles fêtes de fin d'année et une très bonne année 2025.

lamiKale -- École de Musique Inter-Village



Noël à Krautergersheim : un calendrier de l'Avent géant au cœur du village !

Nouveauté à venir pour Noël dans la capitale de la choucroute ! Pour la première fois, un calendrier de l'Avent géant prendra place dans le village.

Plus précisément à l'école de musique, située place du tramway, à côté de l'école primaire. Chaque jour du 1er au 24 décembre, une fenêtre du bâtiment sera ouverte et dévoilera un nouveau décor de Noël.

À noter également que le vendredi 13 décembre se tiendra une démonstration de plusieurs pièces de musique avec un ensemble de flûtes traversières. Ce sera dans la cour de l'école de musique, à partir de 16h. Petite restauration prévue sur place.



...CHORALE SAINTE CÉCILE...

15 février 2025

A partir de 11h30

Espace loisirs Joseph Lotz

Journée Choucroute

Entrée

Choucroute
fil d'or
6 garnitures

Dessert - Café

30 euros



Orchestre

Duo Fernando



Réservation

Agnès Behr

03 88 95 78 60

03 88 95 70 26

Chorale Ste Cécile
Krautergersheim

Harmonie Vogesia Krautergersheim

« 95^{ème} Concert

Anniversaire »

Samedi 25 janvier 2025

à 20 h 00 – Espace Loisirs



avec la participation du Brassi K Quintet
et de Dutt' Zik Brass (2^{ème} partie)



Entrée : 10 euros (gratuit pour les – de 14ans)

Petite Restauration – Billetterie sur place - Tel 06 80 55 82 64 (pour renseignement)

INFORMATIONS DIVERSES

Caritas Alsace, la solidarité en circuit court



Institution de charité alsacienne depuis 1903, Caritas Alsace agit dans toute la région. Face à des demandes toujours plus nombreuses, y compris en Centre Alsace et dans la partie Sud du Bas-Rhin, les bénévoles agissent courageusement pour lutter contre la pauvreté, grâce au soutien des donateurs.

La force de Caritas Alsace, c'est l'action de proximité. L'association dispose d'un maillage de 80 lieux d'accueils, répartis partout en Alsace. Cette présence sur tout le territoire permet d'agir efficacement et rapidement. En 2023, les bénévoles ont accompagné plus de 23 000 personnes en situation de précarité, soit une hausse d'activité de 20% en un an !

Dans la moitié Sud du Bas-Rhin, Caritas Alsace compte des équipes et des épiceries solidaires à Molsheim, Fegersheim, Geispolsheim, Rhinau, Benfeld, Erstein, Rosheim, Obernai, Sélestat et dans les vallées de Villé et de la Bruche. En 2023, les 209 bénévoles du secteur ont aidé 526 familles en situation de pauvreté. En plus de l'aide alimentaire, les bénévoles du territoire ont mis l'accent sur la lutte contre la solitude, dont souffrent notamment les seniors isolés.

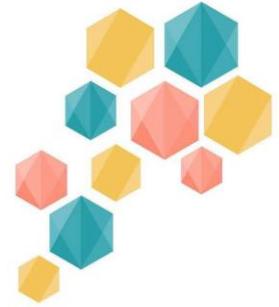
Ce sont les donateurs qui donnent à Caritas Alsace les moyens d'agir, pour une aide efficace et de proximité. Mais les familles qui viennent demander de l'aide aux bénévoles sont toujours plus nombreuses. C'est pourquoi l'association lance un grand appel à la générosité en cette fin d'année. Chaque don aidera à faire reculer la pauvreté en Alsace.

Pour rappel, tout don à Caritas Alsace, organisme reconnu d'intérêt général, donne droit à une réduction d'impôt de 75% (et 66% au-delà de 1000€). Un don de 100€ ne coûte donc plus que 25€ après impôt. Don sécurisé sur caritas-alsace.org, ou par chèque à l'ordre de Caritas Alsace, 5 rue St-Léon, 67082 Strasbourg Cedex.





Centre Socio Culturel
ARTHUR RIMBAUD
OBERNAI



🎄 🧑🏻🎅 **NOS RENDEZ-VOUS DE DÉCEMBRE** 🎄 🧑🏻🎅



Atelier seniors "La cuisine s'invite en art thérapie" - Mardis 3, 10 et 17 décembre

Cycle de 3 séances animées par Cécile Wehrell et Valérie Ottenwelter. La cuisine s'invite en art thérapie pour dévoiler les liens insoupçonnés qui se tissent entre les nourritures, celles du corps, du cœur et de l'esprit. 5 € la séance | inscription à l'accueil | prochaine session en mars 2025.



Atelier seniors "je vieillis, et alors ? "

Vendredi 6 décembre de 9h30 à 11h30 et chaque 1er vendredi du mois

Séances animées par Florence Schaeffer, thérapeute, sophrologue et photographe.

Avec la créativité et la photo-thérapie, apprendre et réapprendre à s'accepter, s'aimer et avoir une nouvelle vision de soi. **Au programme** : 6 déc., 3 janv. et 7 fév. : carnet créatif | 7 mars, 4 avr., 2 mai et 6 juin : photo thérapie. Tarif : 5 €/séance | sur inscription à l'accueil.



Café philo

Dimanche 15 décembre de 9h50 à 12h

Thème de la séance : "UN DIEU, DES DIEUX OU AUCUN ?"

Entrée libre



Formation BAFA - du 21 décembre 2024 au 5 janvier 2025

Le Centre Arthur Rimbaud d'Obernai accueillera dans ses locaux une formation générale BAFA (Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur). La formation est assurée par son partenaire l'AROEVEN et se déroulera du 21 au 24/12/2024 puis du 2 au 5/01/2025.

Le BAFA permet d'encadrer des enfants et des adolescents en accueils de loisirs, colonies de vacances et périscolaires. La formation s'adresse aux lycéens âgés de 16 ans révolus au 1^{er} jour de formation. La formation dure 8 jours et le tarif est de 90 € pour les élèves des lycées obernois et les habitants la Communauté des Communes du Pays de Sainte Odile. Renseignements à l'accueil.



Vacances de Noël - du 23 décembre 2024 au 3 janvier 2024

Les équipes d'animation des accueils de loisirs 4-11 ans et loisirs de proximité 11-17 ans accueilleront vos enfants durant les prochaines vacances, **du 23 au 24 décembre et du 30 déc. au 3 janvier**. Au programme : voyage aux 4 coins du monde avec la cigogne Lisel, sorties et ateliers pour les ados.

Inscription à l'accueil.

📣 **Le Centre sera exceptionnellement fermé vendredi 27 décembre.**

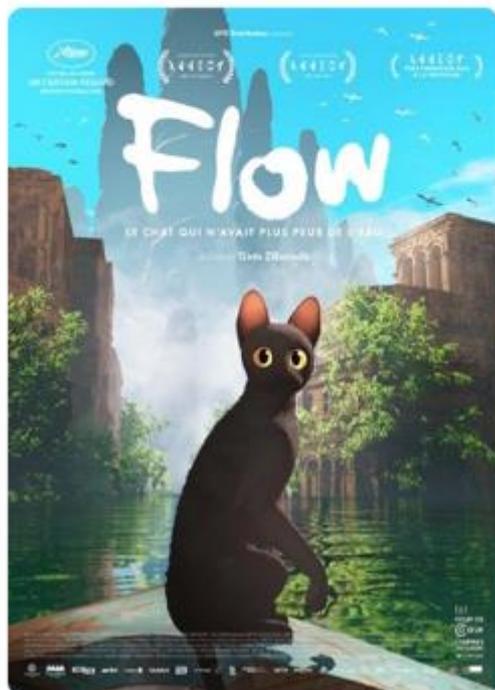
❄️ L'équipe du Centre Arthur Rimbaud vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Ciné Relax Molsheim organisé par
l'APEH de Molsheim et le Cinéma Le Trèfle

Le cinéma, c'est pour
tout le monde !

Ciné 
Relax

Molsheim



 Séance Relax

Flow, le chat qui n'avait plus peur de l'eau

Animation (01h25) de Gints Zilbalodis

Samedi
21 décembre 2024 à 15h30

Au cinéma Le Trèfle

Tarif : 4,5 €



– **AD**))) Audiodescription
Sous-titres SME



Ciné Relax Molsheim (ex Ciné-ma différence) organisé par :
APEH Molsheim et Cinéma Le Trèfle

RÉSERVATION CONSEILLÉE SI VOUS VENEZ EN GROUPE ET/OU EN FAUTEUIL ROULANT

Contact : 06 11 39 93 74 - molsheim@cinerelax.org



Une séance Relax, c'est quoi ?

Une séance ordinaire rendue accessible aux personnes dont le handicap peut entraîner des comportements atypiques au cinéma. Présence de bénévoles. Information de l'ensemble du public. Son modéré. Lumière éteinte progressivement. Ni publicité, ni bandes annonces.

Manifestations du 1^{er} trimestre 2025

JANVIER 2025		
04	Concert – École de musique	Espace Loisirs J. Lotz
11	Vœux du Maire	Espace Loisirs J. Lotz
13	Don du sang	Espace Loisirs J. Lotz
25	Concert – Harmonie Vogesia	Espace Loisirs J. Lotz
FÉVRIER 2025		
16	Journée choucroute Chorale Sainte Cécile	Espace Loisirs J. Lotz
MARS 2025		
1	Carnaval – APEK	Espace Loisirs J. Lotz
8	Soirée Après-ski - FCK	Espace Loisirs J. Lotz
15	Tournoi inter-associations - KBAD	Espace Loisirs J. Lotz
31	Don du sang	Espace Loisirs J. Lotz



INFORMATIONS PRATIQUES



MAIRIE

03 88 95 75 18 – mairie@krautergersheim.com

Horaires d'ouverture du secrétariat de la Mairie

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi 13h30 – 16h30
Mercredi – Samedi 9h00 – 11h00

Permanence du Maire et des Adjointes

Mardi de 20h30 à 21h30 et sur rendez-vous

Réunions du Conseil Municipal

Chaque premier mardi du mois

HORAIRES D'OUVERTURE

BIBLIOTHEQUE

Les permanences sont assurées :

Mercredi : de 14h à 16h / Jeudi : de 16h30 à 18h / Samedi : de 14h à 16h

LA POSTE

du mardi au samedi de 9 h 00 à 12 h 00

DECHETTERIE

JOURS	Krautergersheim	Obernai
Lundi	FERMEES	
Mardi	9h à 16h45	9h à 16h45
Mercredi	9h à 11h45	13h à 16h45
Jeudi	9h à 11h45	13h à 16h45
Vendredi	13h à 16h45	9h à 12h45
Samedi	9h à 16h45 Uniquement pour les particuliers	9h à 16h45 Uniquement pour les particuliers

Prochain bulletin

La parution du prochain bulletin est prévue pour le mois de mars 2025.